

SYNERGIE MONEGASQUE : **AVENIR** **INCINERATEUR**

La conformité de la structure actuelle sera remise en cause d'ici 6 à 8 ans (2017)

Nous sommes tous conscients qu'il serait préférable que l'incinérateur ne se trouve pas à Monaco :

- pour des **raisons écologiques**, afin de se préserver de toutes les nuisances et pollutions qui peuvent affecter la population,
- et pour des **raisons urbanistiques** ; en le supprimant, on récupèrera un vaste espace à l'entrée ouest de Monaco.

MAIS,

Dans ce type de choix, il faut choisir la solution la moins pire, c'est-à-dire celle qui porte le moins préjudice à la Principauté.

COUP DE CŒUR : nous apprécions que le Gouvernement annonce que « **toutes les solutions sont à l'étude...avec une expertise** », plutôt que de trancher de manière arbitraire sans disposer de tous les éléments, notamment compte tenu de l'évolution des techniques modernes dans ce domaine.

La **mutualisation des déchets avec la communauté urbaine de Nice** dans une grande usine d'incinération peut être séduisante sur le principe, mais compte tenu que les **communes françaises ont déjà des difficultés à gérer leurs déchets**, nous pourrions rencontrer les **difficultés** suivantes :

- Une délocalisation produirait une **dépendance à une structure et à son fonctionnement dont nous n'aurions aucune maîtrise**. La dépendance à la France pour l'eau et l'électricité n'est

pas comparable à celle que provoquerait la gestion des déchets en France.

- Un **coût élevé du traitement des déchets**, subissant toutes les taxes écologiques françaises.
- Il n'y a **pas de solution à proximité de Monaco**.
- L'absence de garantie que le traitement de nos déchets, d'environ **35 000 tonnes collectés sur le territoire monégasque**, soit fait de **manière prioritaire** par rapport à ceux d'autres déchets **en cas de saturation ou de problèmes techniques**.
- Les conséquences au niveau de la **circulation et de la pollution** que produiraient des dizaines de camion pour **transporter les tonnes de déchets hors de Monaco**.
- Les conséquences liées à d'éventuelles **grèves du personnel de l'usine étrangère ou des transporteurs**.
- La **suppression et donc le remplacement** très coûteux au quartier de Fontvieille et à celui des délaissés SNCF de **l'approvisionnement énergétique par l'usine d'incinération**.
- Il serait regrettable que la fermeture définitive se fasse compte tenu des **investissements qui ont été faits ces dernières années**, de 1980 à 2006.
- C'est aussi un problème « d'Etat à Etat ». Ce choix nécessite aussi de s'assurer d'une **faisabilité juridique de la délocalisation de nos déchets**.

Monaco a signé la convention de Bale dans laquelle il est précisé qu'un pays **ne peut exporter ses déchets** que dans le cas où il peut démontrer **qu'il n'a pas les moyens techniques pour les éliminer**, ce qui n'est pas le cas actuellement !

La délocalisation de l'usine présente donc de nombreux risques eus égard de notre indépendance et de notre souveraineté.

Nous sommes donc plutôt **favorables à une requalification du site actuel**, qui coûtera environ 60 millions d'Euros, **plutôt qu'une rénovation**, avec la prise en compte, pas seulement des normes actuelles, mais des **futures normes européennes** en la matière.

Il serait intéressant de rechercher un site dans le périmètre monégasque qui soit encore plus excentré, tout en prenant en compte le courant des vents pour la dissipation des vapeurs.

Nous lançons l'idée d'une étude pour faire cette usine sur une **plateforme flottante offshore en mer** (idem plateforme pétrolière),

Ou celle de la construction d'une **usine entièrement sous terrain** (idem usine de traitement des eaux)

Conserver l'incinérateur à Monaco nécessite l'obligation d'apporter la garantie que le système de traitement de déchets, évitera toute nuisance à la population et aux riverains de l'usine, grâce à des filtres et technicités diverses certes coûteuses. Ce serait un exemple et une vitrine technologique de Monaco...

Les communes limitrophes pourraient bénéficier du traitement commun et de recyclage des déchets, moins coûteux qu'un acheminement sur la région niçoise et plus rentable pour la gestion de l'usine monégasque.

Une Politique de développement renouvelable (pompes à chaleur, panneaux solaire, voltaïque, turbines et éoliennes sous martines, mini broyeurs), **ne suffira pas** à gérer les 46 000 tonnes de déchets que traite actuellement l'usine et il faudra prendre en

compte **l'accroissement économique et urbanistique** de la Principauté **qui engendrera encore plus de déchets...**

Bien que nous soyons opposés à toute taxe, l'on peut se demander s'il ne sera pas opportun **dans l'avenir de demander une « *contribution écologique modérée* » pour le traitement des déchets.**